

Viticulture

Un congrès pour faire évoluer les régions viticoles

A l'Inra Pech Rouge, à Gruissan le réseau Winetech organise le 18 novembre au Palais des Congrès de Gruissan un congrès sur le thème « nouvelles technologies en viticulture et élaboration du vin » en partenariat avec l'ICV et avec le soutien de Grand Narbonne.

Quelles sont les dernières nou-

veautés technologiques applicables en viticulture? C'est la question à laquelle les chercheurs de Winetech vont s'attacher à apporter une série de réponses, de façon concrète, mais aussi ouverte en suscitant les échanges. Le congrès s'organise donc autour de conférences, de tables rondes permettant les débats, fait également la part belle aux démonstrations techniques, et aux présentations sur des stands tout au long de la journée.

Cette journée professionnelle destinée aux entreprises et aux



caves, aux centres de recherches, se déroulera suivant le programme:

- Présentation technique des nouveaux produits.
 - Table ronde qui permettra d'échanger les stratégies financières européennes et régionales pour le montage et la gestion des projets
 - Stands présentés par les entreprises et les centres de recherche qui permettront de créer des sites de discussions et d'échanges pour des projets collaboratifs.
- Les innovations viticoles, œnolo-

giques et technologiques s'imposent à tous les acteurs de la filière vitivinicole voulant améliorer leur niveau de performance et de compétitivité. Renforcer le lien recherche-entreprise est devenu une stratégie-clé pour gagner du temps car ces innovations technologiques produisent de la valeur et créent des richesses.

Les pré-inscriptions seront clôturées le 3 novembre.

Tel: 04 68 49 44 08.

www.winetech-sudoe.eu

Le risque sismique existe dans l'Aude

Les trois-quarts de notre département sont concernés par le risque de tremblement de terre. Une révision du zonage sismique entrera en vigueur le 1^{er} mai 2011. Simple changement de dénomination. Les Corbières et la Haute-Vallée figurent toujours dans une zone sensible, désormais sous l'appellation « risque modéré ».

En 2005, le zonage des risques sismiques dans l'Aude effectué par l'Etat avait étendu de manière significative les secteurs potentiels de tremblement de terre, 14 ans après une première ébauche. Le zonage sismique réglementaire modifié a fait l'objet de deux décrets et d'un arrêté le 22 octobre dernier. Il dessine les contours d'une carte audoise reconsidérée. Un élément de plus pour prévenir...

Car le risque sismique ne fait pas partie des préoccupations prioritaires des Audois, bien plus sensibilisés ces dernières années - et c'est logique - par les inondations de grande ampleur. Et pourtant,

la probabilité d'un tremblement de terre n'est pas à exclure pour un département qui se trouve au pied des Pyrénées, un des secteurs français les plus surveillés par les Alpes, la Provence et l'Alsace.

75 communes en « risque modéré »

Certains gardent d'ailleurs en mémoire la secousse qui avait touché l'Aude de la Haute-Vallée à Narbonne, du Minervois à Carcassonne, dans la nuit du 17 au 18 février 1996. L'épicentre du séisme de magnitude 5,6 sur l'échelle de Richter, avait été localisé: Saint-Paul de Fenouillet. Fort heureusement, la secousse avait fait très peu de dégâts.

Fin 2005, la carte rendue publique par le ministère de l'Environnement avait étendu le périmètre jugé « à risques », sur plus des deux-tiers de l'Aude. La France est maintenant découpée en cinq zones: risque très faible, faible modéré, moyen et fort. Seuls le Lauragais et la Montagne Noire, classés comme zones « à risque négligeable », sont aujourd'hui baptisées « à risque très faible ». Hautes Corbières et Haute-Vallée sont « à risque modéré » (comme 75 communes), le Narbonnais et les basses Corbières « à risque faible » (237 communes).

Eduquer

Le sénateur Roland Courteau, auteur d'un rapport de référence internationale sur les tsunamis, connaît bien le dossier des risques sismiques: « Le plan sismique,

Le zonage en 2010

